

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un projet intercommunal. Il vise à se préparer aux conséquences du changement climatique (adaptation) et à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre du territoire (atténuation). En lisant les 4 prochaines pages, vous prendrez connaissance de l'état des lieux concernant le territoire des vallées de Thônes.

L'Énergie

L'énergie est utilisée principalement pour se chauffer et se déplacer*

**450
GWh**

24 MWh / hab. en 2021* – Haute-Savoie : 23,3 MWh/hab.

Giga Watt Heure : unité de mesure de l'énergie
Déclinable en MWh et kWh
ex : 200 kWh = 1 lave-vaisselle sur un an



8189 ménages en 2020
25% des logements en F ou G en 2021
59% de résidences secondaires



Des déplacement internes domicile-travail équivalent aux flux entrants et sortants vers le Grand Annecy.
Un flux touristique saisonnier conséquent.
Dépendance à la voiture (83% des déplacements)



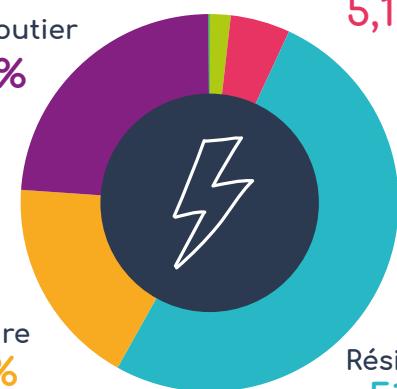
Un secteur économique orienté autour des activités de services et de commerce

Transport routier

23,8 %

Tertiaire
18 %

Déchets 0,1 % Agriculture 1,8 % Industrie 5,1 %



Résidentiel
51,2 %

*Consommations et émissions calculées dans le périmètre du territoire de la CCVT

Les gaz à effet de serre (GES)

Des émissions réparties entre les secteurs de l'habitat, du transport et de l'agriculture

**102
kTCO2e**

5,5 TCO2e / hab. en 2021
Haute-Savoie : 4,1 TCO2e/hab.
tonne équivalent CO2 : unité de mesure des GES, déclinable en kT ou en kg
ex : 10 kgCO2e : 50 km en voiture ou 4200 km en TGV



Des exploitations orientées vers l'élevage en pâturage (extensif)



Le chauffage assez dépendant aux produits pétroliers mais en voie de mutation



Les déplacements se font en voiture et consomment des produits pétroliers

Transport routier
25,2 %

Tertiaire
8,4 %

Déchets 0,3 %

Résidentiel
31,5 %

Agriculture
31,5 %

Industrie
3,2 %



Les enjeux de la réduction des consommations d'énergie



Résidentiel

Rénover l'ensemble des logements pour les résidences principales qui sont les plus occupées à l'année

Accompagner les ménages dans la rénovation et les **usages économes**

Lutter contre la **précarité énergétique**

Réduire la part **d'énergies fossiles** pour le chauffage



Tertiaire & Industrie

Accompagner les entreprises dans l'atteinte des objectifs réglementaires

Maintenir les **emplois locaux**, de proximité et sur tout le territoire

Améliorer la **performance énergétique et environnementale** des entreprises

Rénover les bâtiments publics



Mobilité

Décarboner les mobilités, les personnes et les marchandises

Renforcer l'accès en modes **doux et collectifs** aux pôles de services, d'emplois...

Maintenir les services & les emplois à **proximité**

Accompagner les ménages, entreprises et collectivités au changement de mobilité

Les énergies renouvelables

La production des énergies renouvelables, centrée sur le bois, est à renforcer et à diversifier

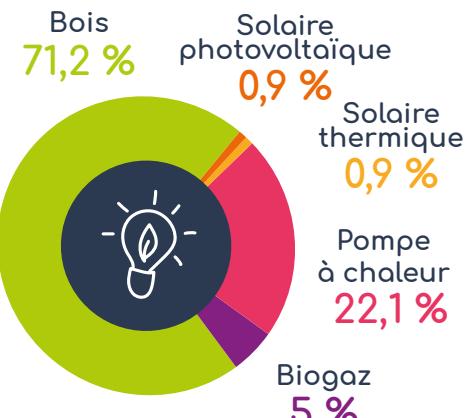
68
GWh

3,6 MWh/hab. en 2021

Haute-Savoie : 4,9 MWh/hab. / AURA : 6,3 MWh/hab.
Soit la production électrique d'un réacteur nucléaire pendant 3 jours.

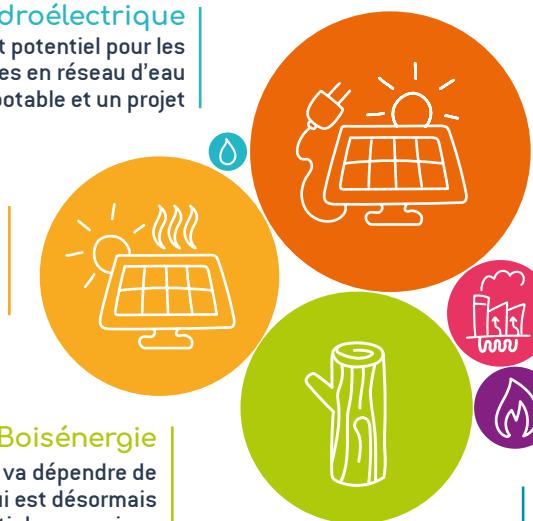
Un taux de couverture*
de **15%** en 2021

* part de production d'énergie locale par rapport à la consommation total



Un potentiel important, mais des contraintes sur la mobilisation des gisements

Hydroélectrique
un petit potentiel pour les turbines en réseau d'eau potable et un projet



Solaire photovoltaïque
un potentiel en toiture important, des besoins d'adaptation ponctuels des bâtiments et du réseau électrique

Géothermie et pompes à chaleur
un potentiel de 15% des ménages

Biogaz/méthanisation
un faible potentiel sur le territoire

Eolien
un très faible potentiel

Solaire thermique
un important gisement, idéal pour les logements

Boisénergie
le potentiel de la filière va dépendre de l'évolution de la ressource qui est désormais soumise à de multiples pressions (dont le changement climatique)

La vulnérabilité au changement climatique

Le changement climatique a pour effet :



D'augmenter la température moyenne (+2,45°C à Thônes depuis 1950), l'occurrence des extrêmes chauds et des aléas climatiques (vagues de chaleur, sécheresses...)



D'augmenter la part d'évapotranspiration (eau qui s'évapore du sol et des végétaux) dans le bilan hydrique (+10% depuis 1960) et donc de faire baisser la ressource en eau disponible notamment en été (en augmentant en parallèle les besoins)



De diminuer les cumuls et les hauteurs de neige (-20% de cumuls depuis 1960)



De fragiliser les espaces naturels et les écosystèmes dont la forêt et les zones humides

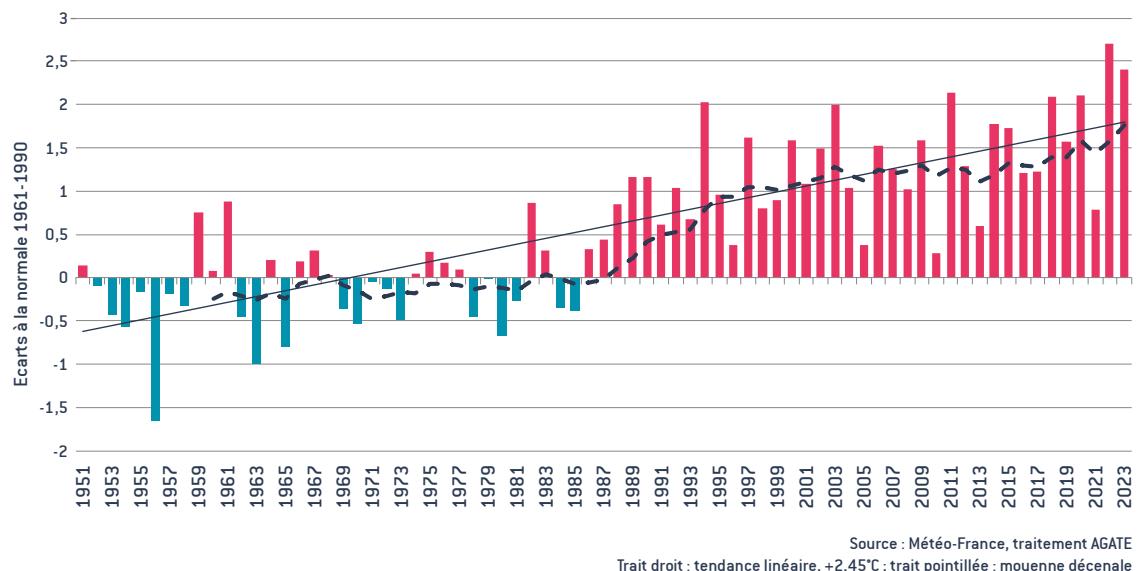


De fragiliser l'accès aux ressources (eau, neige, bois...) indispensables au maintien des activités historiques



D'augmenter l'intensité de certains aléas et risques naturels comme les fortes pluies et les laves torrentielles (coulées boueuses et rocallieuses)

Évolution des températures moyennes annuelles à Thônes de 1951 à 2023



Ces nouvelles conditions climatiques augmentent la vulnérabilité du territoire et poussent à la transformation progressive des activités. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre au travers du PCAET et de l'ensemble des politiques publiques une série d'actions d'adaptation qui répond à ces enjeux :



La préservation des écosystèmes, de la biodiversité et de la forêt



La prévention et la gestion des risques naturels



La gestion de la ressource en eau



La santé des populations



Un tourisme durable et écoresponsable



Une agriculture locale et un système agro-alimentaire adaptés aux nouvelles conditions



Des espaces urbanisés adaptés aux effets du changement climatique (végétalisation, limitation de l'étalement urbain...)



L'accompagnement des entreprises aux enjeux du climat



La mobilisation et la sensibilisation aux enjeux climat-air-énergie

Les enjeux transversaux de l'action Climat - Air - Énergie

Limiter l'artificialisation des sols et végétaliser pour préserver :

- Les puits de carbone
- Le confort d'été
- La biodiversité

Prendre en compte la santé des habitants :

- Promouvoir les mobilités actives
- Améliorer la qualité de l'air
- Lutter contre la précarité notamment énergétique

Faire participer les citoyens pour :

- Solidifier, ajuster, légitimer les projets
- Renforcer la confiance avec les élus
- Responsabiliser et accompagner vers plus de sobriété

Mais également :

- Une réduction de la consommation de ressources disponibles en quantité limitée
- La préservation de la biodiversité à petite et grande échelle
- Une nécessaire prise en compte des paysages, leurs évolutions et les nouvelles représentations
- Le renforcement de l'attractivité des centres-bourgs
- Dynamiser l'emploi et l'économie locale
- Un accompagnement global sur les changements d'habitudes et de comportements.

Les coûts de l'inaction

Prévenir coûtera toujours moins cher que réparer



Augmentation de la facture énergétique



Baisse du niveau moyen de recharge des nappes, autour de -20%/30% d'ici 2050 sur l'ensemble du territoire national



La charge moyenne annuelle des dégâts indemnisés liés à la sécheresse atteindra entre 2020 et 2050 un total de 43 milliards d'euros



Pollution de l'air : un coût estimé jusqu'à 100 milliard d'euros par an et un grand nombre de décès prématurés



Risques naturels : augmentation des dommages liés aux inondations de 20 à 40% d'ici 2050 à l'échelle nationale



Dépendance aux énergie fossiles et à d'autres pays



L'augmentation des intrants chimiques qui entraînent des coûts de dépollution de plus en plus élevés (eau potable)

L'état des lieux du territoire a été achevé en fin d'année 2023. Au printemps 2024, les services et les élus ont travaillé sur la stratégie du PCAET, c'est-à-dire les principaux « objectifs », notamment en matière de réduction des consommations d'énergie et de production d'énergie renouvelable.

Actuellement, la CCVT œuvre à définir les actions concrètes qui seront mises en place dans le futur.